

L'après-guerre et les bibliothèques : projets alliés

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Nachrichten / Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare =
Nouvelles / Association des Bibliothécaires Suisses**

Band (Jahr): **20 (1944)**

Heft 7

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-770504>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

der bemühte Freund. Nur eine Liste von 215 Bänden kann er Weihnachten 1873 nach Baden-Baden senden, einige Gesamtausgaben von Shelley, Voltaire, Ariost, Goethe u.a. enthaltend; übrigens hatten diese bereits wieder einen Prozess verursacht, und der neue Besitzer wollte sich nur für wenigstens Fr. 800.— von ihnen trennen, was auch diesen kleinen Hoffnungsfunken erlöschte.

(Fortsetzung folgt.)

L'APRÈS-GUERRE ET LES BIBLIOTHÈQUES

PROJETS ALLIÉS

Il se trouve de plus en plus fréquemment, dans la presse britannique aussi bien que dans les publications professionnelles, des informations sur la façon dont est envisagée, pour l'après-guerre, la reconstitution des collections.

En janvier 1943, la Conférence des Ministres alliés de l'Éducation a constitué une Commission des livres et périodiques. Présidée par Sir Ernest Barker, professeur à Cambridge et auteur d'importants ouvrages de sciences politiques, cette Commission comprend des délégués de la Belgique, de la France, de la Grèce, du Luxembourg, des Pays-Bas, de la Norvège, de la Pologne, du Royaume-Uni, de la Tchécoslovaquie, de la Yougoslavie et des Indes, tandis que les États-Unis, l'U.R.S.S. et la plupart des Dominions y sont représentés par des observateurs. Elle a pour but de procurer, après-guerre, aux bibliothèques des pays occupés d'Europe, les livres et périodiques qui leur feront défaut. Elle a établi à cet effet une liste des 1.000 ouvrages essentiels, publiés depuis 1939, ainsi qu'un choix de 300 périodiques de caractère scientifique. Grâce à la contribution de Gouvernements alliés et à un don de 20.000 livres sterling du Gouvernement britannique, une quarantaine de collections du matériel ainsi choisi ont déjà pu être acquises.

De son côté, la Library Association de Grande-Bretagne a élaboré des instructions détaillées, dont la mise en pratique

a permis de réserver, sur le matériel recueilli lors des collectes pour les forces armées et des récupérations de papier, des ouvrages et périodiques utilisables pour la reconstitution des bibliothèques, aussi bien en Angleterre qu'à l'étranger.

Tout ce matériel, qui dépasse un million de volumes, sera centralisé par l'Inter-Allied Book Centre, dirigé par M. Headicar, ancien bibliothécaire de la London School of Economics, qui avait déjà assumé une tâche similaire après la dernière guerre.

La Commission des Livres et périodiques étend d'autre part son activité à la publication de deux ouvrages (une histoire de la civilisation européenne, destinée aux étudiants de 16 à 18 ans ; un manuel d'histoire à l'usage du corps enseignant), à la mise à la disposition des intéressés de matériel d'imprimerie et de papier, à la préparation d'échanges des publications officielles entre les Gouvernements alliés après la guerre, ainsi qu'aux questions se rapportant au commerce du livre.

Certains Gouvernements alliés ont pris des mesures particulières. Le Gouvernement des Pays-Bas, par exemple, a déjà pris des dispositions pour que soient distribués aux bibliothèques du pays, dès que la situation le permettra, deux exemplaires de chacun des ouvrages importants publiés pendant la guerre.

Une autre des mesures envisagées est l'assistance directe, telle que la prépare St. Andrews, doyenne des Universités d'Ecosse, qui s'est donné spécialement pour tâche d'aider à reconstituer les collections des bibliothèques de Pologne.

En Amérique, on se préoccupe aussi des problèmes que l'après-guerre posera aux bibliothèques. Un plan comprenant la création, dans divers pays, de bibliothèques analogues à l'American Library, fondée à Paris après la dernière guerre, a été élaboré.

Dans un important article, publié dans le « Times » du 3 mai 1944, M. Archibald MacLeish, Bibliothécaire du Congrès, souligne les graves problèmes auxquels les bibliothèques devront faire face après la guerre. Partant du fait que les moyens financiers ne suffiront pas pour reconstituer certaines collections composées soit d'ouvrages uniques soit de matériel ne se trouvant plus en vente, il pense que la seule possibilité pour remédier à cet

état de choses sera d'avoir recours au prêt. Il faudra non seulement l'intensifier à l'intérieur des pays, mais aussi développer beaucoup plus que jusqu'ici le prêt international, en le remplaçant, dans certains cas, par la photocopie et le microfilm, le tout par l'entremise d'un centre d'échange devant fonctionner aussi simplement que possible. Selon M. MacLeish, si ce système devait se développer d'une façon satisfaisante, il permettrait non seulement de faire face à la situation créée par la guerre, mais pourrait conduire à une certaine division régionale du travail qui permettrait aux bibliothèques de ne s'attacher qu'à constituer des collections aussi complètes que possible des publications qui paraissent dans leur propre contrée, étant assurées de pouvoir, à titre de réciprocité, emprunter les autres dans les bibliothèques responsables des régions respectives.

Ces différents plans soulignent tous que les problèmes de la collaboration internationale des bibliothèques prennent un nouvel intérêt. Le dernier numéro reçu du « Library Association Record » (avril 1944) donne, par exemple, en première page, sous le titre « International Librarianship », un article dont la conclusion est la suivante : « La conception du rôle des bibliothèques, aussi bien du point de vue international que du point de vue national doit être fondée sur de justes idéaux. Quels sont ces idéaux au point de vue international ? Nous croyons qu'ils doivent être : Absence d'esprit de concurrence nationale ; réciprocité, chaque nation étant décidée à recevoir autant qu'elle est prête à donner ; absence de motifs secrets et de buts de propagande nationale ou d'impérialisme national. Si ces idéaux étaient perdus de vue, c'est au devant de risques sérieux que nous irions ».

A. C. B.-V.

Les idées exposées ci-dessus ne peuvent que rencontrer un intérêt sympathique auprès des bibliothèques suisses qui pratiquent depuis longtemps, entre cantons, les principes d'entr'aide et de réciprocité et en éprouvent chaque jour les avantages sur le plan national. Ces idées répondent également à celles qu'a toujours préconisées la Fédération internationale des Associations de bibliothécaires, laquelle s'est particulièrement efforcée d'organiser et développer le prêt international et les échanges de renseignements. La Fédération se trouve pour l'heure presque entièrement paralysée